**AVIS PUBLIC**

**AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES**
**DÉROGATIONS MINEURES – JUIN 2026**

1. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 9 juin 2026 à 19 h 30, à la salle communautaire Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église, les membres du conseil devront statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

   **RUE DE L'ÉGLISE**
   **Dossier :** DM-2026-00016
   **Lot :** 2 990 771 du cadastre du Québec
   **Objet :** Permettre un empiètement de 100% de l'espace de stationnement dans le prolongement des murs latéraux du bâtiment en cour avant alors que le Règlement de zonage 601 prescrit que pour toutes les habitations implantées en mode isolé, l'espace de stationnement peut empiéter de 30% dans l'espace intérieur délimité par le prolongement des lignes formées par les murs latéraux du bâtiment principal.

   **1307, RUE DU CONTINENTAL**
   **Dossier :** DM-2026-00026
   **Lot :** 6 495 911 du cadastre du Québec
   **Objet :** Permettre un empiètement du bâtiment principal existant de 3,10 mètres dans la marge de recul arrière alors que le Règlement de zonage 601 prescrit une marge de recul arrière de 9,00 mètres dans la zone EF-01.

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures, en personne, pendant la séance du conseil municipal.

3. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 15 mai 2026

(Signé)

François Pépin, ing. MScA ASC
Directeur général et greffier-trésorier par intérim